

Agnès Manneheut

L'élevage des chevaux de travail dans l'Orne au XIXe siècle (1815-1900), **Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe**

sous la direction de Dominique Barjot et Jean-Luc Mayaud, École nationale des chartes, Paris, 2 volumes, 479 f° + annexes, soutenue le 13 mars 2002, devant un jury constitué de Bruno Delmas, Henri Dubois (président) et Jean-Luc Mayaud.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Agnès Manneheut, « *L'élevage des chevaux de travail dans l'Orne au XIXe siècle (1815-1900)*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 24 | 2002, mis en ligne le 04 juin 2003. URL : <http://rh19.revues.org/index408.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848
<http://rh19.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://rh19.revues.org/index408.html>

Document généré automatiquement le 02 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Agnès Manneheut

L'élevage des chevaux de travail dans l'Orne au XIXe siècle (1815-1900), Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe

sous la direction de Dominique Barjot et Jean-Luc Mayaud, École nationale des chartes, Paris, 2 volumes, 479 f° + annexes, soutenue le 13 mars 2002, devant un jury constitué de Bruno Delmas, Henri Dubois (président) et Jean-Luc Mayaud.

Pagination de l'édition papier : p. 250-256

L'histoire de l'élevage, en particulier de celui du cheval en France au XIX^e siècle, période de mutations constantes et profondes, est encore mal connue ; elle permet pourtant d'aborder l'étude de la société rurale sous un angle nouveau. Le département de l'Orne, marqué par une grande diversité de situations, offre un terrain d'observation propice à saisir cette question dans toute sa complexité. Cette étude concerne l'élevage des chevaux, et non leur utilisation ; mais elle exclut ceux de luxe, dont la production ressortait de conditions spéciales et n'était qu'en rapport assez éloigné avec le monde rural. L'expression "chevaux de travail" peut servir à désigner les autres animaux, tous élevés dans le cadre d'une exploitation agricole, qui forment une catégorie moins bien connue et plus significative. L'organisation pratique et l'évolution de l'élevage, mais aussi les caractéristiques du groupe formé par les individus qui exerçaient cette activité, et enfin le soutien actif apporté par divers organismes et administrations à cette production, qui apparaît comme un enjeu de pouvoir, sont des éléments structurants de la société rurale.

Les sources proviennent essentiellement des archives départementales de l'Orne, notamment de la série M, qui renferme tous les documents de la préfecture relatifs à l'agriculture et à l'élevage du cheval : les plus intéressants sont les palmarès de concours et la correspondance portant sur la politique de l'élevage. Les sources habituelles de l'histoire sociale ont aussi été utilisées pour étudier les éleveurs comme individus ; les archives communales déposées renferment également beaucoup de questionnaires d'enquêtes agricoles. Une grande partie des documents provient par ailleurs des services spécialisés de l'État : au haras national du Pin, il est possible de consulter les rapports des directeurs et divers registres de saillies ou d'étalons, une documentation que complètent quelques rapports d'inspecteurs généraux et des états de juments saillies conservés aux Archives nationales. Au Service historique de l'armée de terre, à Vincennes, sont regroupés des cartons de papiers produits ou rassemblés par des agents du service des remontes militaires, voire par le comité de l'artillerie ; malheureusement peu nombreux, ils forment l'unique source de renseignements sur l'activité de ces services. La dernière grande catégorie de sources mises à contribution, très abondante et utile, est constituée par la documentation imprimée, qui comprend de multiples ouvrages décrivant l'élevage ou traitant de la "question chevaline" sous divers angles, des livrets de comptes rendus et de débats publiés par les comices agricoles, mais aussi la presse locale, qui faisait une large part aux événements ayant trait aux chevaux et à l'élevage.

Les chevaux de l'Orne et l'organisation de l'élevage

Par rapport aux départements voisins, celui de l'Orne se distinguait plus par la qualité que par la quantité de ses chevaux, dont le nombre ne connut d'augmentation que dans les deux premiers tiers du siècle. Cette situation s'explique tant par l'évolution de la population humaine que par les transformations de l'agriculture, à laquelle la production et l'utilisation du cheval étaient

étroitement liées. Dans cette région où l'élevage était une tradition relativement ancienne, les chevaux entretenaient en particulier un rapport complémentaire, parfois perçu comme conflictuel, avec les bovins.

Dans l'Orne, comme partout ailleurs, se côtoyaient plusieurs qualités de chevaux ; les plus nombreux étaient de mérite et de valeur très inférieurs. Les sources se taisent souvent à leur sujet, mais il est possible d'en distinguer plusieurs types. Ce n'étaient pas des animaux d'élevage à proprement parler ; la politique des autorités était justement de les "améliorer" et de les remplacer par de meilleurs. Ils jouaient cependant un certain rôle dans le commerce et auprès de la partie de la population qui n'avait pas accès à ces animaux d'élevage.

La confrontation et la synthèse des connaissances sur l'histoire de la race chevaline du Perche, sa morphologie, la géographie et les conditions de son élevage, permettent de rappeler ses capacités d'adaptation, mais aussi de souligner que le formidable développement de cet élevage, à la fin du siècle, a occulté certaines de ses transformations antérieures, notamment celles des périodes révolutionnaire et impériale. À travers les multiples débats dont cette race a été l'objet apparaissent divers regards portés sur les chevaux de trait au XIX^e siècle et, plus généralement, le statut du cheval dans la société. Affirmer que le percheron descendait du cheval arabe, ce qui tient du mythe, donnait toute sa légitimité à la reconnaissance de la race.

Les chevaux de luxe élevés dans les herbages, issus de l'ancien cheval normand, ne font pas partie des chevaux "de travail", mais ceux-ci ne peuvent se définir que par rapport à eux. Ils dominaient le reste de la production par leur qualité, par l'importance qu'ils prenaient dans les préoccupations des autorités et par leur valeur de modèle. L'homogénéisation de la race anglo-normande et de ses conditions d'élevage, dans les pays de culture comme dans ceux d'élevage, conduisit à un rapprochement entre les chevaux de demi-sang produits et élevés dans différents paysages agraires.

Jamais décrites, les conditions d'élevage des demi-sang normands qui dans leur jeunesse labouraient les pays de culture de l'Orne, se rapprochent à quelques différences près de celles, bien mieux connues, qui ont pu être observées dans le Calvados. Dans les discours sur les débouchés de ces chevaux vient au premier rang la cavalerie nationale, qui assurait en effet leur utilisation la plus noble, à défaut d'être en réalité la plus courante. L'intérêt de ces animaux est leur caractère d'intermédiaires entre le sang et le trait, les deux pôles entre lesquels se partage l'espèce chevaline ; propres à satisfaire les producteurs comme les consommateurs et les théoriciens, ils doivent à ce statut particulier d'avoir éveillé peu de passions et suscité peu de commentaires.

La partie occidentale de l'Orne, région au sol pauvre et granitique, méconnue à bien des points de vue, s'est ouverte à l'élevage du cheval au XIX^e siècle grâce à l'amélioration des communications et à l'extension de l'action de l'État, dont elle a su tirer parti en faisant pression sur l'administration des haras. C'est la contrée où l'élevage présentait les plus grandes disparités, à cause de la présence de demi-sang de qualité prestigieuse, importés et élevés par quelques riches industriels ; mais l'essor de l'élevage y fut bien plus marqué par la transformation des misérables populations indigènes originelles en bons chevaux de trait ou de races "croisées".

Partout dans l'Orne, quelle que fût la race dominante, naissaient des animaux issus du croisement entre les étalons fournis par les haras et les juments de trait des cultivateurs. Leur production et leur commerce reflètent les évolutions de l'élevage chevalin au cours du siècle, mais aussi celles des opinions sur l'agriculture et des conceptions aristocratique ou "démocratique" du cheval, comme le font ressortir les nombreuses discussions sur leur statut.

L'état du commerce eut toujours une influence décisive sur l'évolution de l'élevage, mais échanges et transactions déterminaient aussi le statut des éleveurs, en grande partie fondé sur leur insertion dans des réseaux et des circuits commerciaux. Le commerce des chevaux

fut marqué par une augmentation des prix, surtout pour les catégories de luxe et de trait. L'accroissement du volume des transactions est plus difficile à établir, et un relevé très précis des mercuriales ne suffirait peut être pas à approfondir la connaissance de l'évolution des échanges, en raison de la très grande variation des prix sur le court terme et selon le type de chevaux considéré. Le commerce fut de plus marqué par l'affaiblissement des foires et le renforcement des ventes à domicile, qui ne laissent que très peu de traces ; une longue enquête dans les archives judiciaires pourrait seule permettre de mieux en connaître les modalités. L'étude du déroulement des foires montre clairement que la vente des chevaux était un phénomène très aléatoire et n'atteignait une certaine régularité que sur le long terme.

Des hommes et des chevaux

Le mot "éleveur" peut correspondre à plusieurs réalités différentes : au XIX^e siècle, il était réservé à quelques herbagers qui s'occupaient principalement de bovins, plus ou moins de chevaux et aucunement de culture ; son sens fut aussi élargi à ceux qui participaient régulièrement à des concours d'élevage. Par opposition au "naisseur" qui ne gardait que des poulinières, "éleveur" désignait parfois celui qui éduquait des poulains entre le sevrage et l'âge adulte. Mais dans un sens large, le mot peut être employé pour ces deux activités et convenir à tous ceux qui tiraient un revenu même faible de la production pour la vente de poulains ou de chevaux. L'ensemble des éleveurs était donc très large, et non sans interférences avec d'autres catégories professionnelles, notamment les marchands, intermédiaires indispensables entre les producteurs, les consommateurs et les différents marchés. Leur rôle était vivement critiqué dans les discours officiels, qui soulignaient leurs abus et les inconvénients de la situation, en oubliant ses avantages ; mais, dans les faits, les auteurs de ces discours ne portaient pas tort aux marchands. L'activité de l'élevage ou du commerce de chevaux suscitait des réactions diverses de la part de ceux qui en étaient exclus : l'indifférence dominait, mais beaucoup se réjouissaient du spectacle des courses et des concours, tandis que diverses nuisances imputables à l'élevage équin éveillaient l'animosité de certains.

Les motivations qui conduisaient un cultivateur ou un amateur à se consacrer à l'éducation de chevaux et le choix du type d'animal qui devait représenter l'excellence de son activité de production relevaient de facteurs semblables : les préférences personnelles de chacun avaient leur importance, même si le poids de l'héritage familial, des considérations économiques et surtout les conditions naturelles étaient déterminants, en particulier pour les cultivateurs modestes. Les capitaux des grands éleveurs leur permettaient de s'affranchir plus facilement des contraintes. Qu'ils soient venus au cheval par goût ou par souci de prestige, il entrait toujours une part affective dans la relation qui se nouait entre les hommes et leurs animaux ; mais les sources ne laissent que deviner à travers quelques indications sur les soins qui étaient donnés à ceux-ci ou les noms qu'ils portaient. L'examen de ces noms, indice de la culture personnelle du propriétaire, fait apparaître des constantes, qui n'empêchaient pas certains de faire preuve d'originalité.

Pour connaître aujourd'hui les cultivateurs qui s'occupaient de "l'industrie chevaline", le recours aux palmarès de concours agricoles ou équins est le seul possible ; le groupe des lauréats qui se distinguent ainsi des éleveurs au sens large est relativement restreint, mais très significatif de ceux qui s'impliquaient dans la réussite de leur élevage. Les caractéristiques familiales et professionnelles des éleveurs implantés dans une petite commune située en bordure du Perche ont fait l'objet d'une recherche minutieuse, qui a révélé la diversité du monde des éleveurs : il n'y avait pas de profil ; ni de parcours type du lauréat. Cet échantillon très limité présente une homogénéité socio-professionnelle relative et peu surprenante, qui ne peut être généralisée aux éleveurs de l'ensemble d'un département aux types d'élevage et systèmes agraires variés, mais il est aussi marqué par une diversité de statuts et d'attitudes individuelles, perceptible en particulier dans les participations aux concours. Les étalonniers, dont les reproducteurs mâles assuraient la saillie des juments de leurs voisins, formaient

une catégorie d'éleveurs très particulière ; plus spécialisés dans l'élevage que les "naisseurs", souvent dotés d'une position sociale dominante, ils n'en forment pas moins eux aussi un groupe assez hétérogène. Grâce à l'attention que leur portaient les autorités, leur activité est bien documentée et il est possible d'analyser les conditions de leur pouvoir et leur concurrence avec l'administration des haras.

Organismes, institutions et politiques d'élevage

Les courses, organisées par des sociétés formées de notables et courues uniquement par de grands éleveurs, donnaient leur popularité aux grands étalons, mais elles ne concernaient pas les possesseurs de poulinières et d'étalons aussi directement que les concours d'élevage. Ceux-ci étaient nombreux et primaient la plupart des types d'animaux élevés dans le département, distribuant des sommes d'un montant total assez considérable ; d'après le déroulement habituel de ces réunions et l'attitude des participants à leur égard, il semble qu'elles aient eu une influence réelle plus grande sur l'élevage des chevaux de sang que sur ceux de trait. Les concours des comices agricoles étaient les plus largement ouverts ; la mise en scène de l'excellence s'y accompagnait d'une certaine convivialité et, grâce à leurs palmarès, des noms d'éleveurs relativement modestes ont été gardés. Ces associations, assez peu actives dans l'Orne avant le dernier tiers du siècle, concernaient souvent de près les cultivateurs, car elles s'occupaient de leurs intérêts concrets et exprimaient leurs avis de manière plus directe que tout autre organisme, même si leurs dirigeants étaient des notables. Elles furent les seules à ne jamais oublier que l'élevage du cheval s'inscrivait dans le contexte plus large des problèmes agricoles en général, et longtemps les seules à s'intéresser aux races de trait.

Les autorités locales du département s'impliquèrent beaucoup dans l'élevage des chevaux. Les municipalités ne manquaient pas de réclamer des avantages à l'État, par l'intermédiaire du conseil général, qui ne se faisait pas faute de répercuter ces demandes après avoir tranché les différends internes à l'Orne. Les maires faisaient preuve d'attitudes variées face aux charges qui leur incombaient dans le cadre de la surveillance de l'élevage et des fraudes commerciales. À plusieurs reprises, le vote du rapport sur l'industrie chevaline par l'assemblée départementale fut l'occasion de débats où ressortent des oppositions locales entre représentants des diverses parties du département, qui défendaient les intérêts de leur circonscription, mais aussi des oppositions théoriques sur le sens de l'amélioration chevaline. L'action du département ne fut certes pas déterminante dans le développement de l'élevage chevalin dans l'Orne, mais elle l'accompagna par des mesures de promotion dont surent profiter les éleveurs.

Les deux administrations concernées par l'élevage du cheval en France --haras et remontes militaires-- ont eu deux points communs au cours du XIX^e siècle : une histoire scandée par de nombreuses réorganisations, dont le détail n'a pas modifié en profondeur leurs missions, et l'ampleur des critiques qui leur ont été adressées de toutes parts. Mais leur rôle différait, la première étant chargée de faire produire des chevaux aptes à effectuer un bon service dans les armées françaises, la seconde d'aller les acheter chez leur producteur et de les répartir dans les régiments. L'opposition entre ces deux administrations qui auraient dû être complémentaires, chacune mécontente de l'action de l'autre et jalouse de ses crédits, prit au niveau national les caractères d'un vrai conflit ; mais chez les agents en place localement, l'animosité laissait place à l'indifférence ou à l'estime. Les attitudes de chaque administration envers les producteurs connurent également une évolution divergente : les haras finirent par réussir à augmenter leur emprise sur l'élevage, en adaptant leurs actions et même leur vision des choses aux demandes des administrés, tandis que les remontes militaires restaient prisonnières de leur maigre budget. Au cours du siècle, la présence de l'État s'est donc étendue dans le département surtout par l'intermédiaire de l'administration des haras ; en définitive, compte tenu de ses objectifs, l'État avait plus besoin des éleveurs qu'eux de son aide. Ceux-ci pouvaient faire pression sur l'administration, sans la faire céder pour autant sur tous les points, et jouer avec ses offres, qui permirent une certaine démocratisation de l'élevage.

L'élevage du cheval au XIX^e siècle révèle donc de nombreuses tensions. En lui même, par son organisation et son évolution, peut-être plus complexes dans l'Orne qu'ailleurs en France, il traduit l'adaptation d'une société et d'une économie aux progrès techniques, ainsi que les diverses réactions à ces transformations. À la fois production agricole au marché en expansion et instrument nécessaire sinon à la force, du moins au prestige de l'armée française, cet animal qui éveillait l'intérêt des autorités autant que celui des producteurs provoquait dans la vie publique des débats retentissants sur son importance économique et patriotique. L'élevage du cheval, activité réservée à une élite, mais à une élite de plus en plus large et de plus en plus impliquée, à côté des autorités, dans le contrôle de sa production et de son image, constitue bien un axe d'approche privilégié de la France rurale, de son ouverture et de son affirmation face à l'État.

Pour citer cet article

Référence électronique

Agnès Manneheut, « *L'élevage des chevaux de travail dans l'Orne au XIXe siècle (1815-1900)*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 24 | 2002, mis en ligne le 04 juin 2003. URL : <http://rh19.revues.org/index408.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés
